

Brevet des Collèges
Histoire-Géographie
Enseignement Moral et Civique
Juin 2019

Exercice 1

ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS

(20 points)

Histoire : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales

Document : Circulaire de la préfecture de police de Paris ordonnant la rafle du « Vel d'Hiv » des 16 et 17 juillet 1942

« A messieurs les commissaires [...].

Paris, le 13 juillet 1942.

Les autorités occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers. [...] [La mesure] concerne tous les juifs étrangers, quel que soit leur sexe, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans. Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents.* [...]

Vous constituerez des équipes d'arrestation. Chaque équipe sera composée d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un inspecteur des Renseignements Généraux ou de la Police Judiciaire. [...] Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaire. [...] Des autobus seront mis à disposition. Lorsque vous aurez un contingent suffisant pour remplir un autobus, vous dirigerez :

- a) Sur le Camp de Drancy les individus ou familles n'ayant pas d'enfant de moins de 16 ans.
- b) Sur le Vélodrome d'Hiver : les autres.

En ce qui concerne le Camp de Drancy, le contingent prévu doit être de 6 000. [...]

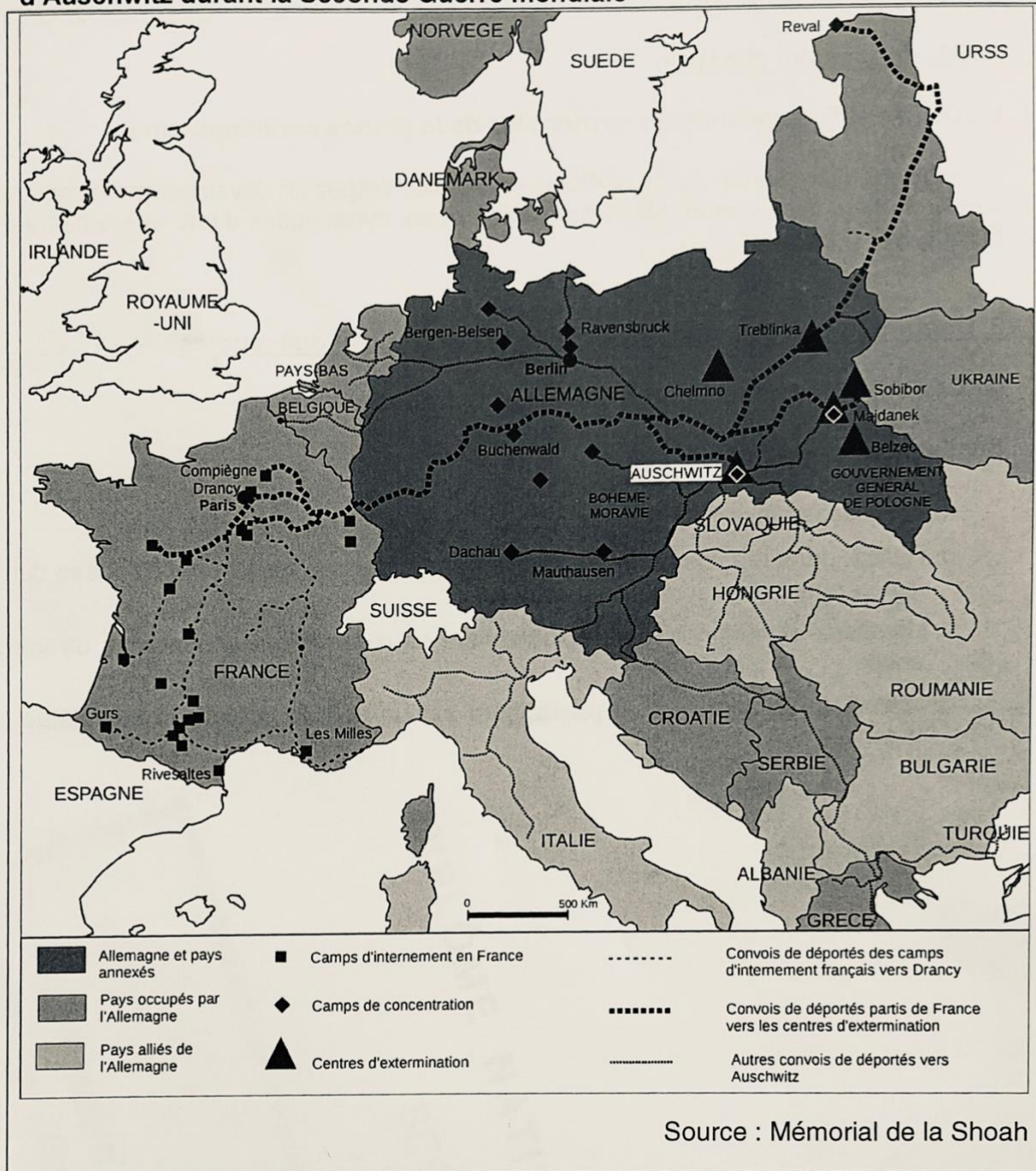
La garde du Vélodrome d'Hiver sera assurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par la gendarmerie de la région parisienne et sous sa responsabilité.

Le directeur de la police municipale, Hennequin. »

Source : archives de la police, sorties à l'occasion d'une exposition organisée par la mairie du 11^e arrondissement de Paris en 2012.

* En réalité, la rafle s'est portée sur tous les Juifs, français comme étrangers et de tout âge.

Document 2 : Principaux itinéraires des convois de déportation à destination d'Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale



Source : Mémorial de la Shoah

Questions :

Document 1

1. À l'aide de l'expression soulignée, présentez la situation de la France en 1942.
2. Identifiez les personnes visées par cette circulaire.
3. Décrivez ce qu'est une rafle à l'aide de ce document.
4. Montrez comment les services de l'Etat français collaborent avec l'occupant.

Document 2

5. Expliquez pourquoi la rafle du « Vel d'Hiv » n'est qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

1. Développement construit :

Géographie : Dynamiques territoriales de la France contemporaine

En vous appuyant sur un exemple étudié en classe, rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant l'organisation et les dynamiques d'une aire urbaine en France. (13 points).

2. Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères

Géographie : les territoires ultra-marins français

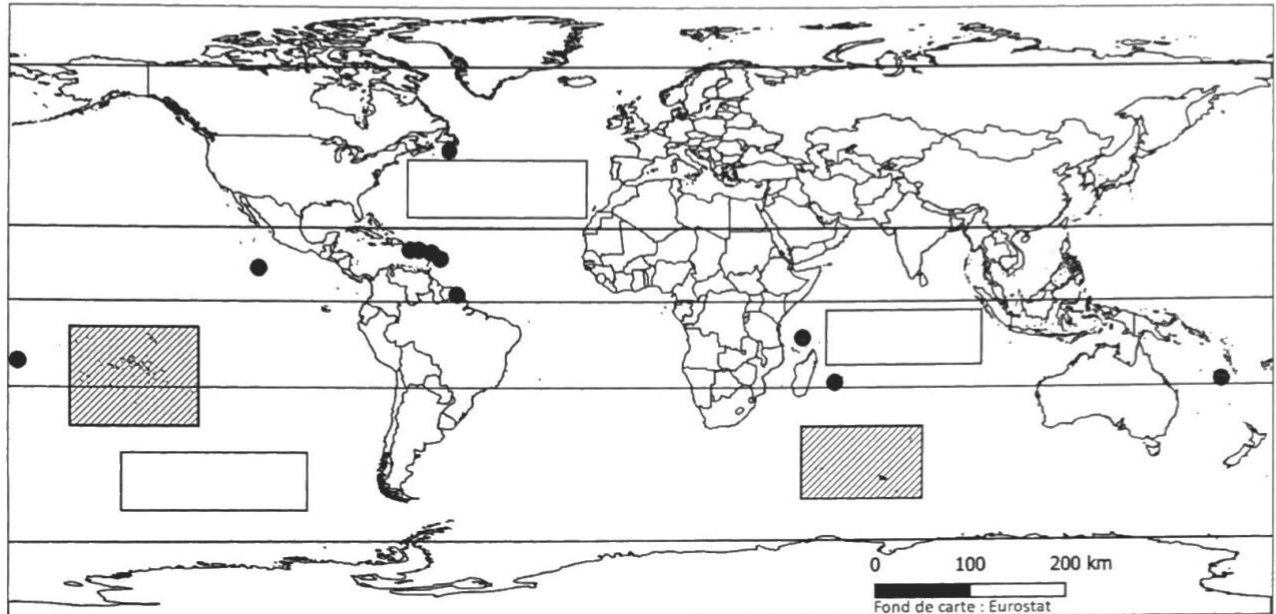
Sur la carte fournie page suivante :

- a) Localisez et nommez les trois océans identifiés sur le planisphère.
- b) Reliez, dans le tableau de l'annexe, chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.
- c) Localisez et nommez sur le planisphère deux territoires ultra-marins de votre choix.
- d) Identifiez l'équateur sur le planisphère par un trait de couleur et complétez la légende.

Annexe à rendre en fin d'épreuve

**À placer à l'intérieur de la copie – Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe
(nom, signature...)**

Les territoires ultra-marins français



Territoire ultra-marin ou ●

Océan

Equateur

Dans le tableau ci-dessous, reliez chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.

Martinique	☐	☐	Océan Atlantique
Réunion	☐		
Guadeloupe	☐	☐	Océan Indien
Polynésie française	☐		
Mayotte	☐	☐	Océan Pacifique
Guyane	☐		

Exercice 3

MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

(10 points)

Situation pratique : L'engagement des citoyens dans la vie de leur commune

Document : dépliant de présentation des budgets participatifs de la ville de Floirac

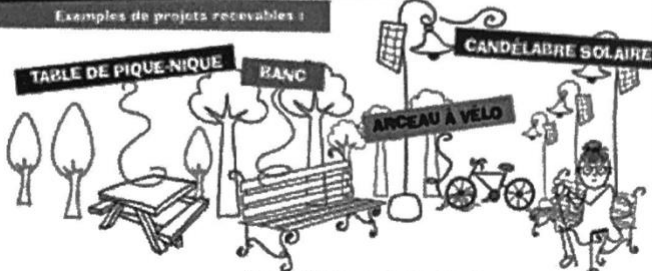


En 2017, la Ville a choisi de réserver 100 000 € du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des citoyens.

Au travers des budgets participatifs, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.

Quel type de projet proposer ?

Exemples de projets recevables :



Nous attendons vos propositions !

Pour être éligibles, les projets doivent :

- ① présenter un intérêt général
- ② agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie
- ③ porter sur le domaine public communal ou métropolitain et correspondre aux compétences locales
- ④ respecter les principes fondateurs de la démarche participative locale
- ⑤ s'élever à 25 000 € maximum

VILLE DE FLOIRAC

Le budget participatif en 5 étapes



Etape 1 : j'ai un projet pour ma Ville
Dépôt des dossiers du 30 mai 2017 au 15 septembre 2017



Etape 2 : je travaille mon projet avec la Ville
Ateliers de co-construction des projets du 30 mai au 20 septembre 2017



Etape 3 : le Comité paritaire analyse les dossiers
Le Comité paritaire analyse la faisabilité des projets du 15 septembre au 20 septembre 2017. Les projets éligibles sont présentés et proposés au vote des Floiracais.

Etape 4 : les Floiracais votent
Les porteurs de projets éligibles sont conviés à présenter leurs propositions aux Floiracais lors d'une Agora. Période de votation du 20 septembre au 30 octobre 2017.





Qui peut voter ?
Les résidents floiracais âgés de plus de 9 ans peuvent voter pour 4 projets.

Etape 5 : le Conseil Municipal entérine les choix
Mise en œuvre des projets du 7 novembre 2017 au 31 janvier 2018. Les travaux peuvent commencer.

Source : <http://www.ville-floirac33.fr/la-democratie-participative>

Questions :

1. Identifiez la source et les destinataires de ce dépliant.
2. Qui peut proposer des projets ? Qui peut voter ?
3. Expliquez quel est l'objectif recherché par la ville de Floirac.
4. Citez deux autres formes d'engagement des citoyens dans la vie démocratique.
5. Vous allez à la rencontre des habitants de votre quartier pour qu'ils s'engagent dans la vie de la commune. Rédigez un texte pour les convaincre.

(Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature, ni le nom de votre commune.)